



## Toujours là, jusqu'au retrait !

De semaine en semaine depuis le 5 décembre, la mobilisation ne faiblit pas. Nous avons pu le mesurer une fois de plus le 6 février, nouveau temps fort de mobilisation et de grèves des salarié.e.s et de la jeunesse.

Nombre d'actions et initiatives s'organisent avec détermination, y compris de façon inédite par des professions comme les avocats, marquant le rejet de ce projet de réforme des retraites régressif.

Les AG se multiplient sur les lieux de travail, dans les lycées et universités, et ce malgré une répression à l'encontre de celles et ceux qui expriment leur désaccord.

Ces mobilisations sont largement partagées par une opinion publique défavorable à ce projet de réforme que veut nous imposer le gouvernement. Ce même gouvernement de plus en plus en difficulté pour légitimer son projet, critiqué sur sa forme comme sur son contenu, notamment par le Conseil d'Etat. Continuer à vouloir imposer ce projet relève de la part du gouvernement d'un vrai déni de démocratie.

Nos organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNL, FSE, UNEF sont persuadées que cette mobilisation inédite et historique aboutira sur une victoire d'ampleur pour le monde du travail ainsi que la pérennité et l'amélioration de notre modèle social.

Le 17 février, premier jour de l'examen du projet de réforme des retraites à l'assemblée nationale, plusieurs organisations syndicales ont décidé d'un « lundi noir » dans les transports parisiens, les syndicats des CARSAT appellent à la grève, l'intersyndicale de Gironde a demandé à être reçue en audience par la Préfète. Nous exigerons que cesse l'escalade de la répression, en particulier contre les jeunes lycéens, contre la criminalisation de l'action syndicale et lui rappellerons notre détermination au retrait du projet de loi gouvernemental de « régime universel de retraite par points », nos revendications d'amélioration des régimes de retraite actuels.

Dans ce contexte, nous appelons au renforcement et à la continuité de la mobilisation par la grève partout où les salarié.e.s le décident en AG dans toutes les entreprises, les services. En écho à l'appel national de nos organisations syndicales et de jeunesse :

**Tous en grève et manifestation interprofessionnelle**  
**Judi 20 février 2020**  
**11h30 place de la bourse à Bordeaux**

La victoire est à notre portée, nous ne lâcherons rien jusqu'au retrait final de ce projet de contreréforme.



**Pour le retrait sans condition de la réforme des retraites, SUD et la CGT appellent à faire grève !**

**Jeudi 20 Février, entre 1 heure et 8 heures de grève, pour les personnels de JC, Journée, Ste Hélène, Quarts de matin et quarts d'après-midi.**

**Entre 1 heure et 8 heures de grève pour les personnels de quart de nuit, la nuit de Mercredi 19 à Jeudi 20 Février.**

**Grève et manifestation à Bordeaux**

**Jeudi 20 Février 2020**

**RDV à 11 h 30 – Place de la bourse**

Celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement les grévistes cheminots de la gare de Bordeaux peuvent le faire sur les liens ci-dessous : <https://www.lepotsolidaire.fr/pot/dx3ekmj6>

Ou à l'échelle nationale, envoyer un chèque à l'ordre de « Solidarité CGT mobilisation » adressé à :  
CGT service comptabilité  
263, rue de Paris  
93100 Montreuil